



## L'Atelier des droits sociaux Asbl

Rue de la Porte Rouge 4 – 1000 Bruxelles  
02.512.02.90  
<https://ladds.be>

# Fiche d'accompagnement

Cette fiche précise le contenu de la brochure :

*Les délais de traitement des demandes d'allocations de chômage à l'épreuve de la crise sanitaire.*

*Remparts suffisants face à la précarité ?*

Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.

Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.

Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des droits sociaux.



Auteur : **Marie-caroline Menu** (Service Emploi-sécurité sociale)

Éditeur : **L'Atelier des droits sociaux Asbl**

Édition : (1<sup>ère</sup> édition)

Format : Brochure en téléchargement gratuit.

Thématiques

*Droit de la sécurité sociale, Chômage*

## **Thème principal :**

Les organismes de paiement des allocations de chômage ont été fortement éprouvés depuis le début de la crise sanitaire. Ils ont eu à faire face à un volume inédit de demandes d'allocations de chômage temporaire, pour tous les travailleurs dont le contrat a été suspendu en raison des mesures prises pour lutter contre la propagation du virus. Et probablement aussi à un volume plus important de demandes de chômage complet pour tous les travailleurs qui ont perdu leur emploi durant la crise sanitaire.

Cet afflux inédit de demandes a malheureusement eu pour conséquence que de nombreuses personnes ont dû faire face à une attente, parfois très longue et problématique, de leurs allocations. Deux ans plus tard, bien que cette crise semble plus ou moins derrière nous (un peu d'optimisme !), force est de constater que de nombreux demandeurs d'emploi se trouvent encore confrontés à des retards importants dans le traitement de leur demande.

Cette publication se propose de faire le point sur les délais réglementaires de traitement des demandes d'allocations de chômage pour permettre à tout un chacun de pouvoir se situer dans ce dédale administratif aux enjeux sociaux importants.

## **Objectifs :**

Cet outil vise les objectifs suivants :

- faire le point sur les délais réglementaires de traitement d'une demande d'allocations de chômage, afin de permettre à toute personne concernée de se situer dans le dédale administratif qui mène à l'octroi effectif des allocations de chômage ;
- permettre au citoyen concerné par une telle demande d'identifier dans quelle mesure ses droits, en tant qu'assuré social, ont été ou non respectés ;
- mettre en exergue les difficultés rencontrées par les organismes de paiement des allocations de chômage pendant la crise sanitaire ;
- permettre au citoyen de mieux appréhender dans son ensemble, au travers des enjeux sociaux identifiés, le fonctionnement de notre assurance chômage.

### **Pistes d'animation :**

Utilisée dans le cadre d'une animation, la brochure permet de développer les thèmes suivants :

- replacer le droit au chômage dans le contexte plus global de la sécurité sociale en revenant sur les étapes de son institutionnalisation dans notre paysage social ;
- développer l'essence du syndicalisme en Belgique, afin de mieux appréhender le rôle des syndicats dans l'assurance chômage ;
- faire le point sur les différents acteurs/organismes impliqués dans l'assurance chômage et définir leurs missions respectives au sein de celle-ci ;
- analyser les délais réglementaires prévus par la réglementation du chômage qui jalonnent le traitement d'une demande d'allocations de chômage, du jour où la personne pose l'acte de demander des allocations, au jour où elle les reçoit pour la première fois.

### **Propositions de thèmes à débattre :**

- Les allocations de chômage font partie de la sécurité sociale. Celle-ci « coûte cher », on l'entend souvent ! Comment aurions-nous passé la crise sanitaire si elle n'avait pas existé ?
- On entend parfois que les syndicats ont « une double casquette » vis-à-vis des bénéficiaires d'allocations de chômage. Comment le comprendre ?
- En quoi peut-on considérer comme important que, malgré leurs difficultés, les syndicats continuent à jouer le rôle d'organisme de paiement des allocations de chômage ?
- Les délais réglementaires de traitement des demandes d'allocations de chômage sont-ils suffisants pour éviter qu'une personne tombe dans la précarité entre deux emplois ?
- Pourquoi arrive-t-il malheureusement parfois qu'on reçoive des allocations et, qu'un beau jour, on nous demande de les rembourser ? Pourrait-on imaginer un système qui permette d'éviter ce genre de situations ?

